**REPUBLIQUE DU NIGER REGION DE DOSSO DEPARTEMENT DE DOSSO COMMUNE RURALE DE FARREY**

**PROCES VERBAL DE LA 1ère SESSION ORDINAIRE DE L’ANNEE 2023**

L’an deux mil vingt trois et le Mercredi trois, Jeudi quatre, Vendredi Cinq et le Samedi six Mai, s’est tenue la 1ère session ordinaire du conseil municipal, dans la salle de réunion de la Mairie de Farrey, sous la présidence de **MADAME AMINATA ASSANE ATTININE, Maire** de la Commune rurale de Farrey, Présidente du conseil.

**Etaient présents les conseillers ci – après :**

* Mr Garba Manou Elu
* Mr Adamou Soumana Elu
* Mr Abdoulaye Garba Elu
* Mr Moussa Souley Elu
* Mme Salamatou Ousseïni Elue
* Mr Seydou Djibo Elu
* Mme Aminata Assane Attinine Elue
* Mr Adamou Insa Elu
* Mr Adamou Gourouza Elu
* Mme Maïmouna Garba Elue
* Mr Ousmane Salifou Représentant du chef de secteur
* Mme Adama Seydou Elue
* Melle Souéba Illiassou Elue

**Etaient absents le conseillers** :

* Mr Mounkaïla Salifou Elu Excusé
* Mr Mahamud Hinsa Elu Excusé

Outre les conseillers, la session a renregistré la présence de Monsieur MOUNKAILA DJIBO, secrétaire général de la Préfecture de Dosso, Monsieur SALOU YACOUBA, Directeur Départemental de l’environnement de Dosso, les services techniques de la Commune (Education, Environnement, Formation Professionnelle), les chefs de village de Banikoubey, Bodinga, Farré – Kaïna, Mayaki Koira, Nakinfada, Siddo – Garou, Libbo Tagui, Nakinfada et Goroudey. Le personnel administratif de la Mairie de Farrey, deux leaders religieux de Talibi Kaïna et Kigoudou Koira.

L’ouverture intervenue vers 10 heures 20 minutes a été marquée par une fathia, le mot de bienvenue du chef de village de Farrey, et l’allocution d’ouverture du Maire qui a remercié les participants d’avoir répondu présents à ladite session et elle a décliné les points inscrits à l’ordre du jour.

Quant au secrétaire général de la préfecture de Dosso, représentant de tutelle, il a d’abord transmis aux participants les salutations des autorités de la 7e République au nom du Préfet empêché. Ensuite il a expliqué aux conseillers la tenue du compte administratif par le Maire et le compte de gestion par le receveur municipal, la procédure pour leur transmission à la cour des comptes. Puis il a abordé des sujets d’’actualité tels que :

* La sécurité ;
* Les feux de brousse
* Les incendies

Enfin, il a exhorté les populations de la Commune de Farrey à prévenir et ressoudre les problèmes autour du cadre communal de dialogue de Farrey.

Prenant la parole, le Directeur Départemental de l’environnement a tout d’abord remercié le conseil municipal de Farrey pour son invitation à la 1ère session ordinaire du conseil municipal.

Il a expliqué aux conseillers la répartition des recettes forestières entre l’Etat, la commune et les populations tout en précisant l’usage dont les fonds devraient faire objet. A ce niveau, il déplore la gestion opaque des marchés de bois et le détournement d’objectif de ces fonds par les comités de gestion des marchés de bois. Il a demandé au conseil d’avoir un œil regardant dans les secteurs pourvoyeur des recettes comme l’environnement.

Il a répondu aux questions des participants relative au défrichage des champs, les normes de coupe de bois et le quotas d’exploitation. Ensuite, il recommande au Maire d’ouvrir des comptes aux comités de gestion afin de sécurité les fonds.

A la fin des interventions, les conseillers ont abordé l’ordre du jour qui s’article sur les points ci- dessous :

1. **Lecture, amendement et adoption du P.V de la 4ème session ordinaire 2022 du conseil municipal ;**
2. **Présentation et adoption du compte administratif et compte de gestion 2022,**
3. **Premier remaniement budgétaire 2023 ;**
4. **Divers.**
5. **Lecture, amendement et adoption du P.V de la 4e session ordinaire 2022 du conseil municipal.**

Après lecture intégrale avec traduction en langue suivi de l’amendement, le procès – verbal de la 4ème session ordinaire 2022 du conseil municipal de la Commune de Farrey est adopté sous réserve des amendements. Il y eut douze (12) voix pour, zéro (0) contre et zéro (0) abstention.

1. **Présentation et adoption du compte administratif et compte de gestion 2022.**

Le Receveur municipal de la Commune rurale de Farrey a procédé à une présentation détaillée du compte de gestion 2022. Cet exercice comptable a permis d’édifier les conseillers élus présents et d’autres participants sur le recouvrement des recettes de l’année antérieures, l’exécution des dépenses, la réalisation des investissements et la situation du compte hors budget. A la fin de la présentation, plusieurs conseillers ont intervenus pour poser des questions relatives audit document. C’est une occasion pour d’autres de saluer et apprécier les progrès réalisés de la mobilisation des ressources internes et les investissements réalisés surtout dans le secteur éducatif. Un conseiller a exhorté le Maire à élargir les investissements vers d’autres secteurs sociaux de base autre que l’éducation.

Aussi, il en découle de la présentation du compte de gestion, une nette conformité en écriture entre ce dernier et le compte administratif du Maire. Ce qui a motivé les conseillers pour l’adaptation à l’unanimité des deux documents (compte de gestion et compte administratif) soumis à leur appréciation. Il y eut douze (12) voix pour, zéro (0) contre et zéro (0) abstention.

1. **Premier remaniement budgétaire 2023**

L’objectif primordial du présent remaniement budgétaire est de prendre en compte un certain nombre d’éléments tels que la budgétisation de la subvention de l’Etat au COGES par le via de l’Agence Nationale de financement des collectivités territoriales (ANFICT), réajuster la rubrique personnel permanent au niveau du fonctionnement et d’autres rubriques.

Vu l’impérieux nécessité que suscite ce point le conseil l’adopte à l’unanimité, il y eut douze (12) voix pour, zéro (0) contre et zéro (0) abstention.

1. **Divers**

A l’entame du point divers, un conseiller municipal a pose des questions ayant trait à la vie de la Commune. Il s’agit entre autres de la question de la rencontre passée qui a réuni les conseillers élus et l’ONG APEES sur la restitution du diagnostic du marché à bétail de Bella ou le doute persiste au niveau de certain entre réunion où atelier ;

La question sur le voyage privé du Maire et le recouvrement des ressources financiers. Toutes ces questions ont reçu des réponses appropriées de la part du Maire.

Enfin, le Maire a porté à la connaissance du conseil une communication intersession autour des points ci – après :

* Réception d’un ouvrage pastoral (MINI AEP) réalisé par le projet FREXUS dans l’aire de paturage de Farrey ;
* Visite de Monsieur ALEXANDRE représentant résident du projet FREXUS à Farrey ;
* Dedommagement des personnes affectées par les travaux de la ligne dorsale qui traverse quelques villages de la Commune rurale de Farrye ;
* Les incendies à Talibi Birgui et Nakinfada ;
* La construction de quatre (4) classes à l’école primaire de Toumandey sur fonds propre de la Commune rurale de Farrey ;
* Réparation des MINI AEP de Kaffi, Nakinfada et Farrey ;
* Projet de clôture du CSI de Farrey dans le cadre des investissements du fonds d’investissement local (FIL) ;
* Acquisition de 25 tonnes de céréales (mil et Maïs) dans le cadre de la vente de céréales à prix modéré 1ère phase 2023 ;
* Situation des sites maraîchers de la Commune ;
* Situation de la vente aux enchères du véhicule et le tracteur de la Mairie de Farrey ;
* Visite du président de l’ONG LACIM (les amis de l’Inde et un coin du Monde) dans onze villages de la Commune ;
* Distribution de kits caprins par l’ONG LACIM à Gadé koira, Madina Banikoubey, Madarguey ;
* Le témoignage de satisfaction décerné au Maire de la Commune Rurale de Farrey pour service rendu dans le cadre éducatif par le Ministre de l’éducation nationale ;
* Acquisition de matériels bureautiques par le projet FREXUS ;
* Don d’un ordinateur portable à l’inspection de Farrey par le Maire ;
* Subvention de l’Etat au COGES 11.500.000F ;
* Le compte rendu de la mission mixe (Mairie et service communal environnement) ;
* La fermeture des marchés de bois de la Commune de Farrey ;
* La vente d’engrais aux agriculteurs ;
* Le dossier du lotissement du village de Siddo Garou (BELLA II).

L’ordre du jour étant épuisé, la présidente a levé la séance.

**LE RAPPORTEUR LA PRESIDENTE DU CONSEIL**

**IDRSSA GANDA Mme AMINATA ASSANE ATTINE**